

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL ECOLE DOCTORALE SPIM

26 OCTOBRE 2006

**Membres présents** : Eric LANTZ (Directeur de l'E.D.), Rémi BERRIET (IMASONIC), Yves LAUMOND (UTBM), Guy MONTEIL (LMS) Philippe PICART (LMARC), Hervé GUYENNET (LIFC), Nadine LEFORT-PIAT (LAB), Cécile LANGLADE (LERMPS), Abdellah EL MOUDNI (SET), Hervé MAILLOTTE (LOPMD), Vincent LAUDE (LPMO), Jean-Marie KAUFFMANN (L2ES), Philippe NIKA (CREST), Matthieu DOMASZEWSKI (M3M), Sébastien TOULLIER (Doctorant)

### **COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2006**

l'élection des doctorants exigée par le statut et demandée par l'UTBM a été faite par correspondance : un seul candidat et seulement 5 votants .

20 allocations de bourses de thèse MNRT ont été attribuées cette année, une certaine stabilité puisque 21 l'an dernier et 19 en 2004

\*14 contractualisées : 7 FEMTO (3 LMARC, 2 LPMO, 2 LOPMD) , 2 LIFC,  
1 LAB, 1SET, 1 LERMPS, 1 L2ES, 1L2ES/FEMTO CREST

\* 2 Présidence : 1 FEMTO (LPMO), 1 LERMPS/L2ES

\* 4 2<sup>ème</sup> session : 1 LMS, 2 FEMTO (LOPMD, LMARC), 1 LIFC Ces bourses correspondaient au classement 2 à 5 de l'école doctorale

Pour mémoire, le point sur les bourses "collectivités locales", dont l'attribution ne relève pas directement de l'Ecole doctorale :

- 6 bourses Région : 2 FEMTO, (LMARC,LOPMD),1 LIFC, 2x0.5 L2ES, 1 UTBM, 1 LMS ;
- 1 bourse conseil général du Doubs "transfert" demandée pour le LIFC Montbéliard (sujet classé 1 en deuxième session par l'ED)
- 1 bourse ville de Besançon demandée pour le LOPMD (sujet 6 deuxième session)

- 26 postes de moniteurs ont été attribués pour 40 allocations MNERT (16 l'an dernier). Un critère de priorité est que les bourses doivent être couplées avec le monitorat pour les 3 années. Cependant, quelques bourses ont été attribuées en lettres à des candidats en 2<sup>ème</sup> année de thèse.

inscription des doctorants : effectuée par le chef d'établissement, sur proposition du directeur de l'E.D. après signature des directeurs de laboratoire et de thèse. Cette année, des doctorants de la partie UTBM du L2ES ont été directement inscrits par le chef d'établissement, sans signature du directeur de l'E.D. et du directeur de laboratoire. Cette situation est due à un désaccord entre les deux tutelles du L2ES (UTBM et UFC) sur la direction du laboratoire. Si, à court terme, cette situation ne doit pas nuire aux doctorants, qui seront considérés comme normalement inscrits, elle ne doit pas se prolonger.

M. LAUMOND pense qu'il ne faut pas entraver l'inscription des étudiants de l'UTBM. M. KAUFFMANN annonce qu'il ne faut pas faire abstraction du contrat quadriennal à propos

des doctorants du L2ES. M. LAUMOND demande une liste du conseil (jointe en annexe de ce PV). La composition de ce conseil sera discutée à la prochaine réunion.

## **CONSEQUENCES DE L'ARRETE DU 7 AOUT 2006**

Article 7 §1 , une école d'ingénieur privée (ex. Ecole des Mines) peut proposer une E.D. en association avec un établissement public

Article 8 Sur le plan local, l'Université ne fera pas de PRES avec l'Université de Dijon, mais la présidence de l'UFC a lancé l'idée d'un collège doctoral entre Besançon et Dijon. M. KAUFFMANN évoque une collaboration Bourgogne-Franche-Comté (ED Pasteur), M. MONTEIL préférerait une collaboration plus riche avec la haute Alsace .

Article 14 Grade de master suffisant sans dérogation. Cet article ne met pas fin à la distinction Master recherche et Master pro. Cependant, un ingénieur avait besoin d'une dérogation pour s'inscrire, maintenant s'il justifie d'un stage en laboratoire, la dérogation n'est plus nécessaire.

Article 17 Rapporteurs et directeurs de thèses non habilités. Monsieur LANTZ souhaite que l'usage de cet article reste exceptionnel. Mr Laumond voit un progrès à ce qu'un cadre de l'industrie reconnu puisse être directeur de thèse ou rapporteur. Monsieur LANTZ acquiesce, tout en soulignant qu'un salarié du public doit plutôt obtenir son HDR.

Nombre maximum de thèses encadrées : le conseil maintient sa position antérieure à savoir 300% maximum soit 3 doctorants sans codirection ou 6 à 50% etc..

## **COURS A L'ECOLE DOCTORALE**

### Visites d'entreprises

Elles ont été enrichissantes

M. PICART (ITT DOLE) 2 ingénieurs avec thèses ont pu dialoguer. Pas trop de recherche-développement, mais une convention CIFRE a été conclue après cette visite.

M. MAILLOTTE (LASER CHEVAL) l'entreprise n'embauche pas de docteurs seulement 1 ou 2 ingénieurs car le travail ne mérite pas de surdiplômés

M. JULLIAND (PARKEON) Contact avec encadrement enrichissant, ouverture sur l'informatique.

M. LANTZ (IMASONIC) discours positif. Mr BERRIET précise : 2 responsables en développement recherche sont des docteurs, et il y a 5 docteurs sur 65 employés. Volonté de l'entreprise d'être à la pointe des techniques.

(STATICE) était la cinquième entreprise (avec J.M. Henrioud)

Ouverture d'autres visites pour cette année, moyennes et grosses entreprises (PEUGEOT, ALTSTOHM, FAURECIA), start-up locales (LERIOS), TPE

Cours d'anglais au CLA : satisfaction des étudiants. Il y a eu des étudiants refusés l'an dernier mais l'ED ne peut payer directement les cours à une composante de l'UFC.

Les formations en anglais seront développées dans le cadre de la mutualisation entre ED et le TOEFL sera proposé.

Une dizaine de doctorants sont inscrits en Français pour étrangers

Formation professionnelle : validation pour 20 h maximum. M. TOULLIER résume les modules proposés. 41 étudiants de SPIM ont participé cette année.

Formation à la mise en pages de thèse : Cours **LateX** par P.Y. Bourgeois et cours Word mutualisés gérés par le SCUIO et donnés par Claude DE VETTOR. Cours de base de données (3h) intégré dans les 40 heures de formation générale.

A STGI, un nouveau cours : Représentation Energétique Macroscopique (10 h) D. HISSEL, M-C. PERA, R. GLISES

Retour du cours « Exploitation Statistique des mesures » par E. LANTZ

Les dates de cours doivent être connues mi-novembre pour une inscription en décembre des doctorants. Les cours commenceront en janvier et se termineront fin mai.

### **CRITERES D'ATTRIBUTION DES BOURSES MNRT EN 2007**

Pas de changement à proposer, 14 bourses contractualisées en 1<sup>ère</sup> session. Le système de 2006 est reconduit.

### **BILAN FINANCIER**

Le déplacement des doctorants est financé moitié par le Laboratoire, moitié par l'Ecole Doctorale. Environ 9 Keuros de dépenses cette année au total pour l'instant.

Mr Laumond demande à connaître ce qui reste en caisse.

Réponse (non donnée complètement en séance) : environ 40 Keuros (accumulés sur plusieurs années)

### **QUESTIONS DIVERSES**

Inscription en thèse de M. Dominique CHOQUEUSE, 54 ans, cadre IFREMER, ingénieur niveau I et II, spécialiste en matériaux, beaucoup de publications, avis favorable après validations d'acquis.